

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 15 OCTOBRE 2019 -

DÉCISION N° 19 - 07 - 068

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 2 juillet 2019 s'est réuni le mardi 15 octobre 2019 à partir de 10 heures au centre d'incendie et de secours de CHAVANAY, sis 135 Route Nationale 86 - 42410 CHAVANAY.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Georges DRU (Vice-président)
- Claude GIRAUD (Vice-président)
- Claude LIOGIER (membre du bureau)

Décision 8 : La réforme de véhicules et de matériels divers.

Depuis 2013, le SDIS se dessaisit désormais de ses véhicules et biens mobiliers hors d'usage ou obsolètes grâce au lancement d'enchères électroniques via la voie dématérialisée. A ce titre, les véhicules et engins ainsi que les autres matériels concernés doivent tout d'abord être réformés et sont répertoriés en annexe 1 du présent dossier.

Ainsi, certains véhicules à fort kilométrage dont la valeur nette comptable est nulle ou devant nécessiter des réparations dont le coût est important, pourraient être réformés. Il s'agit de véhicules qui ne sont plus aux normes et dont les pièces ne sont plus disponibles sur le marché. Certains d'entre eux n'ont pas été amortis puisqu'ils ont été cédés gratuitement par les communes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20191015-19-07-068-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2019

Affichage : 15/10/2019

Après suppression dans le tableau des actifs, ces véhicules ou matériels (ventilateurs, groupes électrogènes ...) pourraient ainsi être vendus lors de la vente aux enchères qui se déroulera du 28 octobre au 13 novembre 2019.

Un des véhicules, à savoir un Renault Kangoo, déclaré épave, pourrait également être cédé gratuitement à la Société FAURE située à Saint-Etienne qui se chargerait de la dépollution et de sa destruction à titre gratuit.

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

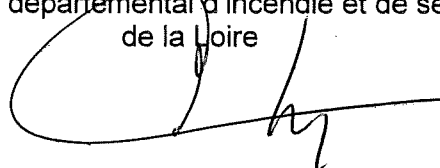
Le bureau du conseil d'administration approuve la réforme des divers véhicules et matériels dont la liste est jointe en annexe 1 et qui seront ensuite proposés à la vente via la voie dématérialisée.

Article 2 :

Le bureau du conseil d'administration approuve la cession de l'épave de type Renault Kangoo immatriculé AS 891 EK, à titre gratuit, à la société FAURE, située 22 rue Bertrand RUSSEL à Saint-Etienne qui prendra en charge sa dépollution et sa destruction.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER

Annexe n°1 Etat des biens sortis de l'actif destinés à la vente

Marque	Modèle	Immatriculation	Année	Type	Energie	N° Inventaire	Dernière affectation	Valeur nette comptable
UNIC	S17011	5090 TV 42	1987	PL	GASOIL	1586/1728/1734/7693	CIS RENAISON	0,00 €
RENAULT	MASTER	3937 YC 42	2000	VLJU	GASOIL	1467	CIS MACCLAS	0,00 €
RENAULT	KANGOO	58 ACB 42	2007	VLJU	GASOIL	6930	CDIS SERVICE SANTE	0,00 €
RENAULT	KANGOO	781 AHQ 42	2009	VLJU	GASOIL	8082	CIS ROANNE	0,00 €
RENAULT	MASTER	4743 ZW 42	2006	VSAV	GASOIL	5907	CIS SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE	0,00 €
RENAULT	MASTER	CT 671 RK	2013	VSAV	GASOIL	10434	CIS SAINT ETIENNE LA TERRASSE	0,00 €
RENAULT	KANGOO	AD 207 CT	2008	VLJU	GASOIL	8757	CDIS	0,00 €
IVECO	S17011	5087 TV 42	1987	PL	GASOIL	1578/1585/3574	CIS SAINT BONNET SAINT NIZIER	0,00 €
RENAULT	MASTER	7659 YM 42	2001	VLJU	GASOIL	1531	CIS FEURS	0,00 €
RENAULT	MIDLUM	4936 XL 42	1998	PL	GASOIL	1413	CIS SAINT GERMAIN LAVAL	0,00 €
RENAULT	MIDLUM 180	6062 WF 42	1993	PL	GASOIL	*	ECOLE DEPARTEMENTALE	0,00 €
		487 YJ 42	2001	REMORQUE		1539	CIS SAINT CHAMOND	0,00 €
		244 ABE 42	2007	REMORQUE		6669	CIS SAINT PIERRE DE BOEUF	0,00 €
RENAULT	KANGOO	AS 891 EK	2010	EPAVE		9277	CIS RIVE DE GIER	0,00 € (1)
REMORQUE	COMPRESSEUR		1989	REMORQUE		*	CIS FEURS	0,00 €

Libellé	Inventaire	Dernière affectation	Valeur nette comptable
23 SWITCHES ETHERNET 10/100Mbps		CDIS	0,00 €
4 SERVEURS HP DL 360		CDIS	0,00 €
33 UNITES CENTRALES HP 8000 HP DC7900 HP XW 4600		CDIS	0,00 €
8 ECRANS ORDINATEURS VIEWSONIC		CDIS	0,00 €
1 IMPRIMANTE TRACEUR HP DESIGN JET 800PS		CDIS	0,00 €
GROUPE ELECTROGENE ALIZE 7500 SDMO N° 33790109-005		CDIS	0,00 €
GROUPE ELECTROGENE PRAMAC S 8000 PRAMAC N°2004Y000777	6152	CDIS	0,00 €
GROUPE ELECTROGENE PRAMAC S 8000 PRAMAC N°PWR0026134	9988	CDIS	0,00 €
GROUPE ELECTROGENE PRAMAC S 8000 PRAMAC N°PFW0294138	9934	CDIS	0,00 €
GROUPE ELECTROGENE PRAMAC S 8000 PRAMAC N°PWR0050025	8374	CDIS	0,00 €
GROUPE ELECTROGENE HX 6000 SDMO N°33498689	5884	CDIS	0,00 €
GROUPE ELECTROGENE LX 3000 SDMO N°48583216	7118	CDIS	0,00 €
GROUPE ELECTROGENE PRAMAC S 8000 PRAMAC N°PWR0045847	6816	CDIS	0,00 €
GROUPE ELECTROGENE EC 6000 HONDA N°DL8017338	2246	CDIS	0,00 €
GROUPE ELECTROGENE PRAMAC S 8000 PRAMAC N°2004Y006743		CDIS	0,00 €
VENTILATEUR RAMFAN BRIGGS & STRATTON N°GX160	2488	CDIS	0,00 €
VENTILATEUR RAMFAN BRIGGS & STRATTON N°HJR 0080/0273	2148	CDIS	0,00 €
VENTILATEUR RAMFAN BRIGGS & STRATTON N°M340.0102/1958	2445	CDIS	0,00 €

(1) Sur décision du bureau ce bien pourrait être cédé gratuitement à la société FAURE située 22 rue Bertrand RUSSEL à Saint Etienne qui prendra en charge gratuitement la dépollution et la destruction.

* Le SDIS n'a pas amorti ces biens puisqu'ils ont été cédés gratuitement par les communes.

